

École du Bois-Joli

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2023-2024

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de l'école du Bois-Joli pour l'année scolaire 2023-2024. Ce document est le fruit du travail réalisé dans la collaboration entre l'équipe-école et la direction. Il vous présentera non seulement les actions posées par l'organisation, mais le cheminement réalisé au courant de la dernière année. Nous sommes très fiers du travail et du cheminement accomplis au long de cette année scolaire.

Ce rapport vous présentera ainsi les activités réalisées par le conseil d'établissement, les démarches d'élaboration et de cheminement du projet éducatif ainsi qu'une reddition de compte de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

En plus du cheminement pédagogique, ce fut une année de grands changements pour l'école du Bois-Joli. Le rapport annuel vous permettra de constater le suivi et les décisions prises en ce sens. Ce document fut ainsi déposé avec une grande fierté lors de la séance régulière du conseil d'établissement, le 18 juin 2024.

Je vous rappelle que c'est en vertu de la Loi qui régit l'instruction publique (LIP) au Québec qu'est confiée au conseil d'établissement la responsabilité d'informer annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école, des services qu'elle offre et de rendre compte de leur qualité (article 83).

Je tiens également à profiter de cette occasion pour souligner et remercier l'implication des parents bénévoles ainsi que leur disponibilité dans la réalisation des différents projets mis en place par l'école du Bois-Joli.

Nous espérons que ce rapport annuel sera utile pour vous et que vous y trouverez les informations que vous cherchez.

Cordialement,

Pierre-Philippe Foucher
Président

Chers parents,
Chers membres du personnel,
Chers membres de la communauté de notre école,

Voici le rapport annuel 2023-2024 de l'école du Bois-Joli. Ce document se veut un résumé des cadres pédagogiques, interpersonnels et professionnels qui dictent nos interventions auprès des élèves au quotidien. Il traite aussi des faits saillants en lien avec notre projet éducatif.

Je suis fière des accomplissements de l'équipe-école qui met tout en œuvre pour assurer la réussite éducative de tous nos élèves, tout en favorisant un climat de bienveillance et en misant sur un fort sentiment d'appartenance à notre belle école.

Nous débiterons la prochaine année avec enthousiasme et en portant un regard renouvelé sur nos interventions, car nous mettrons en action notre nouveau projet éducatif qui apportera avec lui de nouveaux moyens porteurs de réussite pour nos élèves tant sur le plan scolaire que personnel.

Je tiens à remercier les parents pour leur excellente collaboration et pour leur participation à la vie de l'école.

Isabelle Nicol
Directrice

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PROSES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 - NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Président	Foucher, Pierre-Philippe
Vice-présidente	Bourdages, Sarah
Représentante au comité de parents	Bellemare, Stéphanie
Représentante au comité de parents	Quimper, Marie-France
Parent	Desjardins, Mathieu
Parent	Girard, Stéphanie
Membre du personnel enseignant	Beaudoin, Caroline
Membre du personnel enseignant	Lamothe, Nadine
Membre du personnel enseignant	Laplante, Nancy
Membre du personnel enseignant	Manseau, Véronique
Membre du personnel enseignant	Trudel, Caroline
Membre du personnel du service de garde	Vincent, Julie
Autre	Nicol, Isabelle - direction
Autre	Talbot-Dufour, Mélissa-Vanessa – direction adjointe
Autre	Savard, Geneviève – secrétaire de réunion

2 - BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 - Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance (ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
2023-10-23	Ordinaire
2023-11-27	Ordinaire
2024-01-29	Ordinaire
2024-03-25	Ordinaire
2024-04-29	Extraordinaire
2024-05-22	Ordinaire
2024-06-12	Ordinaire

2.2 - Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclut, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Octobre 2023	Adoption	Règles de régie interne	
Octobre 2023	Adoption	Rapport annuel 2022-2023	
Octobre 2023	Approbation	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2023-2024	
Octobre 2023	Adoption	Mise à jour du Code de vie primaire et préscolaire 2023-2024	
Novembre 2023	Consultation	Critères proposés dans le cadre des nominations des directions d'établissement (à huis clos)	
Novembre 2023	Consultation	Temps d'utilisation des écrans à l'école	
Novembre 2023	Consultation	Uniformes pour l'éducation physique	
Novembre 2023	Consultation	Nouveau logo de l'école du Bois-Joli	
Janvier 2024	Information	Suivi au procès-verbal - implantation	
Janvier 2024	Approbation	Implantation de l'uniforme obligatoire d'éducation physique 2024-2025	
Janvier 2024	Information	Ajout d'un point « Environnement » dans les rencontres du conseil d'établissement	
Mars 2024	Information	Normes et modalités d'évaluation 2024-2025	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, condu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Mars 2024	Approbation	Principe d'encadrement des frais chargés aux parents	
Mars 2024	Suivi	Point environnement	
Avril 2024	Approbation	Règles de fonctionnement des services de garde	
Mai 2024	Suivi	Suivi au procès-verbal – Point environnement	
Mai 2024	Approbation	Code de vie primaire et préscolaire 2024-2025	
Mai 2024	Information	Horaire de l'école (du Bois-Joli et l'édifice Marguerite-d'Youville)	
Mai 2024	Approbation	Listes de fournitures scolaires 2024-2025	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, condu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Octobre 2023	Adoption	Sorties scolaires et activités culturelles 2023-2024	
Novembre 2023	Adoption	Projet éducatif 2023-2027	
Novembre 2023	Information	Critères d'admission et d'inscription 2024-2025	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Novembre 2023	Approbation	Sorties scolaires (spectacle de Noël à l'école secondaire Chavigny et sortie du préscolaire au Moulin Seigneurial)	
Janvier 2024	Approbation	Contenus en orientation scolaire et professionnelle	
Janvier 2024	Approbation	Contenus obligatoires en sexualité	
Janvier 2024	Adoption	Grilles-matières 2024-2025	
Mars 2024	Approbation	Règles de classement 2024-2025	
Mars 2024	Approbation	Course annuelle du Bois-Joli (sortie en autobus pour tous les élèves des deux édifices)	
Avril 2024	Approbation	Rentrée progressive du préscolaire 2024-2025	
Avril 2024	Approbation	Sorties scolaires (Moulin seigneurial et théâtre de l'école secondaire des Pionniers)	
Mai 2024	Information	Organisation scolaire 2024-2025	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Mai 2024	Approbation	Protocole des mesures contraignantes	
Mai 2024	Suivi	Suivi au projet éducatif	
Mai 2024	Approbation	Sorties scolaires 2024-2025 pour les groupes de 4 ^e année et marches hebdomadaires du préscolaire	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Octobre 2023	Adoption	Sorties du service de garde (journées pédagogiques)	
Octobre 2023	Information	Offre des activités parascolaires 2023-2024	
Novembre 2023	Approbation	Sorties du service de garde (journées pédagogiques)	
Janvier 2024	Approbation	Sortie du service de garde – journée pédagogique du 22 mars 2024	

Janvier 2024	Approbation	Offre pour les photos scolaires 2025	
Mars 2024	Approbation	Sorties et activités du service de garde (journées pédagogiques)	
Mai 2024	Approbation	Sorties scolaires du service de garde pour les journées pédagogiques du mois d'août 2024	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Octobre 2023	Information	Résultats financiers 2022-2023	
Octobre 2023	Adoption	Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024	
Octobre 2023	Adoption	Campagnes de financement	Recettes en pots pour les voyages à Minogami et à Ottawa.
Octobre 2023	Approbation	Caisse scolaire	En collaboration avec les Caisses Desjardins.
Janvier 2024	Information	Révision budgétaire du fond 5 et du fond 8	
Janvier 2024	Approbation	Plan triennal MAO	
Mai 2024	Information	Suivi budgétaire 2023-2024	
Mai 2024	Adoption	Budget initial 2024-2025	
Mai 2024	Information	Suivi au budget du conseil d'établissement 2023-2024	

2.3 - Projet éducatif

- Démarche d'élaboration du projet éducatif

Afin d'élaborer notre projet éducatif, un comité a été formé.

Nous avons consulté les parents, le personnel et les élèves par sondage

Les élèves du 2^e et 3^e cycle ont été invités à répondre à un questionnaire portant sur le climat de l'école, le sentiment d'appartenance et le respect.

Le comité composé de membres du personnel : enseignants, de la technicienne au service de garde et de la psychoéducatrice s'est rencontré à plusieurs reprises depuis les deux dernières années :

30 novembre 2022

12 décembre 2022 Enseignants, professionnels et soutien

14 décembre 2022 SDG

27 janvier 2023

26 avril 2023

1^{er} mai 2023

26 septembre 2023

27 octobre 2023 (présentation au personnel)

15 novembre (présentation au SDG)

27 novembre (Présentation au Conseil d'établissement)

9 avril 2024 (Travail à l'élaboration des moyens)

25 avril 2024 (Travail à l'élaboration des moyens)

17 mai 2024 (rencontre pour voter sur les moyens)

Le personnel a été consulté tout au long de l'élaboration des principaux éléments de notre projet éducatif.

- Date d'adoption du projet éducatif au conseil d'établissement : 27 novembre 2023

- **Mission :**

À l'école du Bois-Joli, nous avons pour mission de guider, d'inspirer, d'instruire et d'éduquer nos élèves afin que chacun croie en ses capacités.

- **Vision :**

Une école inspirante, où chacun a sa place, dans laquelle on s'engage ensemble à atteindre le meilleur de soi en offrant un milieu de vie et d'éducation stimulant axé sur le développement des citoyens de demain.

- **Valeurs de l'établissement :**

1. Bienveillance ;
2. Engagement ;
3. Civilité.

RÉUSSITE SCOLAIRE
Choix prioritaire 1 :
Améliorer la maîtrise des compétences en lecture

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture.	Juin 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • 61,9 % des élèves de 4e année ont 70 % et plus au MEQ • 72,4 % des élèves de 6e année ont 70 % et plus au MEQ • 85,7% des élèves de l'école ont 70% et plus en lecture tous les niveaux 	Atteindre un pourcentage de 80 % des élèves qui ont 70% et plus en 4 ^e et en 6 ^e année à l'examen du MEQ et atteindre un pourcentage de 90% des élèves qui auront plus de 70% au bilan de chacun des niveaux	Résultats du MEQ en lecture et résultats au bilan annuel de chacun des niveaux.

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- Participation des élèves de 4e année au défi de lecture du CSS.
- Travaux effectués afin d'harmoniser les stratégies enseignées et les outils utilisés entre le préscolaire et le 1^{er} cycle

RÉUSSITE SCOLAIRE
Choix prioritaire 2 :
Mettre en place des conditions favorisant le savoir-être des élèves.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter la proportion d'élèves ayant un comportement respectueux envers les pairs.	Résultats en lien avec le respect entre élèves : Je me sens respecté à l'école : <ul style="list-style-type: none"> • 33,2% toujours ; • 54,3% souvent ; • 12,4% rarement ou jamais. 	Atteindre 90% en pourcentage d'élèves qui se sentent toujours ou souvent respectés en augmentant la proportion de "toujours".	Questionnaire rempli par les élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année.
Augmenter la proportion d'élèves ayant un comportement respectueux envers les adultes.	Les autres élèves sont respectueux envers les adultes : <ul style="list-style-type: none"> • 15,6% toujours ; • 73,4% souvent ; • 11% jamais. 	Atteindre 90% en pourcentage des élèves qui répondent que les élèves sont toujours ou souvent respectueux envers les adultes en augmentant la proportion qui répondent toujours.	Questionnaire rempli par les élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année ainsi que par les membres du personnel.

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- Atelier sur les habiletés sociales

RÉUSSITE SCOLAIRE
Choix prioritaire 3 :
Assurer un climat scolaire positif et le bien-être des élèves.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter la proportion des élèves qui se sentent bien à l'école.	À la question « Je me sens bien à l'école » : <ul style="list-style-type: none"> • 54,6% des élèves répondent toujours ; • 38,9% souvent ; • 6,1% rarement. 	Atteindre 75% des élèves qui disent se sentir toujours bien à l'école et 97% qui répondent toujours et souvent.	Questionnaire rempli par les élèves de la 3e à la 6e année.
Augmenter le taux de satisfaction quant au sentiment d'appartenance des élèves face à l'école.	À la question « J'aime mon école » : <ul style="list-style-type: none"> • 66% des élèves répondent toujours ; • 27,9% souvent ; • 6,1% rarement ou jamais. 	Atteindre 97% des élèves qui répondent toujours et souvent en augmentant la proportion qui répondent "toujours".	Questionnaire rempli par les élèves de la 3e à la 6e année.

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- Nouveaux logos pour l'école et les équipes sportives
- À compter de 2024, introduction de vêtements aux couleurs de l'école en éducation physique

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le 15 octobre 2024 et transmis aux parents le 22 octobre 2024

Nos résultats	En date du 6 juin 2024 Cas de : <ul style="list-style-type: none">• Violence : 13• Intimidation : 1• Violence à caractère sexuel : 0• Violence armée : 0
Constats sur ces résultats	Les cas de violence sont encore élevés malgré une légère baisse depuis l'an dernier (2022-2023). Par contre, les gestes posés sont moins violents en termes d'intensité.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un comité de cour de récréation, où chaque éducateur est attribué à un endroit spécifique sur la cour d'école. Ce sont toujours les mêmes éducateurs qui sont aux mêmes postes ;• Chaque personne est munie d'un talkie-walkie pour faciliter la communication entre les adultes sur la cour d'école ;• Jeux dirigés et supervisés sur la cour d'école ;• Formation du personnel enseignant et du SDG ;• Plus grande communication et collaboration avec les parents.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	Nom de l'intervenant pivot : Nancy Wo PROTOCOLE D'INTERVENTION ÉTABLI EN CAS DE GESTES DE VIOLENCE Année scolaire 2023-2024 <ul style="list-style-type: none">• Nous demandons à l'élève de rester près de l'adulte pour le reste de la récréation ou de la période du dîner. Si l'élève ne collabore pas, il faut le diriger vers Mme Eugénie Arvisais, T.E.S. (midis, récréations), Mme Julie Vincent, responsable du service de garde (midis, SDG) ou M. Sylvain St-Pierre, éducateur classe principale (SDG) ;• Les parents sont informés par téléphone ou par courriel par l'adulte qui est intervenu auprès de l'élève ;• Consigner les informations au dossier de l'élève à partir de la feuille « Interventions » ;• La prochaine période de jeu (midi, récréation ou SDG), l'élève sera en retrait pour effectuer une réflexion quant à son comportement attendu sur la cour d'école ;• Retour progressif sur la cour d'école, avec accompagnement de l'adulte si nécessaire, selon la gravité des gestes posés et du nombre de fois où le geste a été posé ;• Retour aux récréations « normales » par la suite.

	<p>Si l'élève récidive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retrait des récréations/diners pendant une semaine au bureau de Mme Eugénie Arvisais ; • Retour progressif sur la cour d'école avec accompagnement d'un adulte pendant une semaine ; • Participation de l'élève au jeu organisé sur la cour d'école avec Mme Véronique Marchand, afin de développer des habiletés de jeu ; • Retour aux récréations « normales » par la suite. <p>Si l'élève récidive de nouveau, l'école pourrait appliquer des mesures de suspension ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suspension à l'interne pouvant varier d'un à trois jours ; • Suspension à l'externe pouvant varier d'un à trois jours. <p>Dans le cas où les gestes de violence persistent, Mme Nancy Wo, psychoéducatrice, prendra la situation en charge et évaluera si un niveau d'intervention 2 ou 3 serait nécessaire. Dans certains cas, une référence d'aide vers le CIUSSS pourrait être acheminée, avec l'accord du parent.</p> <p>Veillez noter que nous devons informer les parents tout au long du processus d'intervention.</p>
<p>Formation offerte au personnel et à la direction sur les violences à caractère sexuel (à compter de l'année 2023-2024)</p>	<p>Formations offertes par Mme Nancy Wo, psychoéducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel enseignant : 20 novembre 2023 ; • Personnel du service de garde : 29 novembre 2023.
<p>Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel scolaire afin que chaque membre connaisse la procédure à appliquer ; • Prévention dans les classes (éducation à la sexualité, animations dans les classes par Mme Eugénie Arvisais, T.E.S. et Mme Nancy Wo, psychoéducatrice.

Annexe

Pouvoirs généraux

- Adoption du projet éducatif ou son actualisation
- Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)
- Approbation des contributions financières exigées
- Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe
- Approbation de la liste du matériel d'usage personnel
- Adoption des règles de fonctionnement des services de garde
- Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire
- Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)
- Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement
- Consultation sur les critères de sélection de la direction
- Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité
- Transmission de documents à l'intention des parents

Pouvoirs liés aux services éducatifs

- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique
- Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
- Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études
- Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)
- Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles- matières)
- Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)
- Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)
- Consultation des parents
- Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

- Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
- Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

- Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
- Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)
- Adoption du budget annuel de l'établissement